

Bande, groupe, aggloméré, dans le discours de Libération

Morgan le Thiec
Université de Nantes (France)

Introduction

Les travaux du groupe de recherche du GRASP (Groupe d'Analyse Sémantique et Pragmatique), dirigé et animé par Olga Galatanu, s'inscrivent dans la filiation de la sémantique argumentative intégrée. Nous travaillons dans une perspective proche de la théorie de l'Argumentation dans la Langue, telle qu'elle a été développée par Jean-Claude Anscombe et Oswald Ducrot (1983). Nous partons ainsi du postulat suivant: "l'activité d'argumentation est coextensive à l'activité de parole. Argumenter, c'est parler et on ne peut pas ne pas argumenter" (Plantin, 1990). Dans la continuité des travaux d'Olga Galatanu (1999 et 2000) sur la signification lexicale et sur l'inscription des valeurs modales dans cette signification, nous travaillons sur les différents mécanismes langagiers qui interviennent dans la construction discursive des identités. Notre thèse sur *Les mécanismes sémantiques du discours de la presse française sur les jeunes* (sous la direction d'Olga Galatanu), nous conduit à nous intéresser à la façon dont l'identité des jeunes est construite et re-construite dans le discours de la presse (*Le Monde, Le Figaro, Libération*). Au début de l'année 2001, l'affrontement entre deux bandes de jeunes à La Défense (Paris) a fait l'objet de traitements différents d'un journal à l'autre. On a pu observer, entre autre, une exploitation différente du terme *bande*. Nous nous proposons, dans le cadre de cette communication, d'étudier l'exploitation du terme dans un article de *Libération*. Nous tenterons de montrer en quoi la *bande* est au centre d'une véritable construction, re-construction de l'identité des jeunes en réunion.

Approche théorique

Par le biais de la théorie de l'Argumentation dans la langue, Jean-Claude Anscombe, Oswald Ducrot ou encore Marion Carel¹ ont pu mettre en lumière l'i-

1. Ducrot, O. et Carel, M. (1999).

dée que toute entité linguistique possède une signification argumentative. Dans le cadre de l'Analyse Linguistique du Discours, qui s'intéresse particulièrement "aux mécanismes langagiers qui habilent le discours à être un terrain privilégié d'influence d'autrui, de présentation de soi, de constructions identitaires, de présentation ou de reconstruction d'un système de valeurs" (Galatanu, 1999), la signification lexicale peut être ainsi décrite du point de vue de sa dimension argumentative. Olga Galatanu propose un modèle où la signification lexicale se trouve constituée de trois strates. La première strate est composée de TNC ou Traits Nécessaires de Catégorisation. La seconde comprend le Stéréotype (au sens de Putnam²) c'est-à-dire un ensemble d'éléments de signification attachés de façon durable au mot. La troisième strate, enfin, présente les PA ou Possibles Argumentatifs. Ces derniers font le lien entre les différentes représentations sémantiques, donc entre les différents stéréotypes qui peuvent être confrontés, les uns aux autres, au sein du discours.

Ce modèle³ permet, entre autre, d'insister sur la dimension associative de la signification, en tenant compte d'un *potentiel* argumentatif. On peut ainsi tenter d'analyser la signification argumentative dans le rapport qu'entretiennent les différents niveaux de la signification d'une unité lexicale mais aussi entre la signification d'une unité lexicale et les autres significations auxquelles elle peut être associée dans le discours.

Dans le cadre de notre étude, nous nous intéresserons simplement à la dimension argumentative de la signification lexicale, à son potentiel argumentatif. Les termes *bande*, *groupe*, *aggloméré*, n'offrent pas le même potentiel d'enchaînements argumentatifs et le choix du terme devient alors primordial.

Les définitions

Dans les dictionnaires⁴:

Bande: "n.f.-1360; it. banda 'bande' du germ. bandwa 'étendard' 1. Groupe d'hommes qui combattent ensemble sous une même bannière, derrière un même chef. 2. Groupe organisé et stable de personnes associées pour quelque dessein. 3. groupe d'animaux." Petit Robert (1996).

Groupe: "m.-1668; it. Gruppo 'noeud, assemblage', d'o. germ. °kruppa 'masse arrondie'; cf. croupe. 1. Réunion de plusieurs personnages, formant une

2. Putnam, H. (1990): *Représentation et Réalité*. Le Seuil.

3. La présentation de ce modèle se fonde sur les travaux d'Olga Galatanu parus en 1999 et en 2000. Ce modèle a connu une évolution récente dont nous ne rendons pas compte dans notre présentation.

4. Par souci de concision, nous avons choisi de laisser de côté exemples et citations trouvées dans les dictionnaires.

unité organique dans une œuvre d'art (peinture, sculpture). 2. (1755) COUR. Ensemble de personnes réunies dans un même lieu. 3. Ensemble de personnes ayant des caractères en commun (indépendamment de leur présence au même endroit). 4. PAR EXT. Réunion (d'animaux vivant ensemble). 5. Ensemble (de choses) ayant une cohérence de nature ou spatiale. 6. MATH. Ensemble ayant une structure de groupe, où il existe une loi de composition interne, associative, ayant un élément neutre unique, et par laquelle tout élément a un seul symétrique. Cet ensemble lui-même. 7. Dans une classification, Ensemble de personnes, de choses, ayant un caractère commun." Petit Robert (1996).

Aggloméré: "n.m.-1866; de agglomérer. 1. Boulet ou briquette de poussière aggloméré à l'aide d'un liant (brai de houille ou de pétrole) et servant de combustible. 2. (1899) Matériau de construction et de travaux publics de forme régulière, obtenu par un mélange de matières diverses (sable, cailloux, scories, déchets végétaux, bois, liège, paille, etc. agrégées avec un liant et comprimées." Petit Robert (1996).

Bande: "n.f. (du germ. bandwa, étendard). 1. Groupe de personnes réunies par affinités ou pour faire qqch ensemble. 2. Québec. Bande amériquienne ou indienne: subdivision, légalement reconnue, d'une nation amériquienne ou indienne. 3. Groupe d'animaux se déplaçant ensemble." Petit Larousse (2001).

Groupe: "n.m. (It. Gruppo, noeud). 1. Ensemble distinct de choses ou d'êtres de même nature, réunis dans un même endroit. 2. Ensemble plus ou moins organisé de personnes liées par des activités, des objectifs communs. 3. Formation de musiciens. 4. MIL. Formation élémentaire du peloton ou de la section (env. 12 hommes). 5. Ensemble de choses, d'animaux ou de personnes défini par une caractéristique. 6. BX-ARTS. Réunion de figures formant un ensemble, surtout dans la sculpture en ronde bosse. 7. ALGÈBRE. Ensemble G muni d'une opération interne dans G , associative, qui admet un élément neutre et telle que tout élément a un symétrique et un seul." Petit Larousse (2001).

Aggloméré: "n.m. 1. Bois reconstitué, obtenu par l'agglomération sous forte pression de copeaux de sciure, etc., mêlés de colle. Abrév. (fam.): aggro. 2. Matériau de construction moulé fait du mélange d'un liant et de matériaux inertes. 3. Combustible fait de poussier de houille mélangé à un liant et comprimé en boulets ou en briquettes." Petit Larousse (2001).

Dans le discours de *Libération*:

Dans *Libération*, le Locuteur définit ainsi le terme *bande*: "en théorie, un groupe organisé, hiérarchisé, obéissant à un chef, dont les membres sont triés sur le volet pour un objectif précis". *Libération* (3-4/02/01, p. 16).

On peut s’interroger sur le rôle de cette définition dans le discours en la confrontant à celles des dictionnaires:

Le Petit Robert (1996)	Le Petit Larousse (2001)	Libération (3-4/02/01)
“n.f.-1360; it. banda ‘bande’ du germ. bandwa ‘étendard’ 1. Groupe d’hommes qui combattent ensemble sous une même bannière, derrière un même chef. 2. Groupe organisé et stable de personnes associées pour quelque dessein. 3. groupe d’animaux.”	“n.f. (du germ. bandwa, étendard). 1. Groupe de personnes réunies par affinités ou pour faire qqch ensemble. 2. Québec. Bande américaine ou indienne: subdivision, légalement reconnue, d’une nation américaine ou indienne. 3. Groupe d’animaux se déplaçant ensemble”.	“en théorie, un groupe organisé, hiérarchisé, obéissant à un chef, dont les membres sont triés sur le volet pour un objectif précis.”

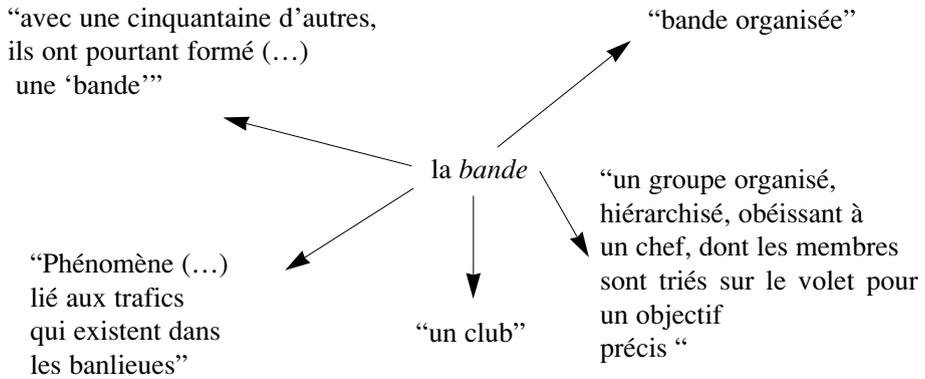
Il est à noter que si le Locuteur, dans l’article de *Libération*, fait appel à une définition de type lexicographique (elle reprend plusieurs termes du Petit Robert), définition censée présenter une certaine objectivité, la définition n’est pas tirée d’un quelconque dictionnaire. Elle appartient au Locuteur qui la détermine en fonction de son discours. On peut supposer que les différents éléments de la définition, dans notre article, constituent des potentiels argumentatifs que le Locuteur choisit d’accepter ou pas.

La *bande* en question.

On peut observer que la mise en question du terme *bande*, au sein du discours, repose sur une négation des éléments de définition qui lui sont attachés. Il ne s’agit pas de mettre en cause la définition du mot *bande*, mais son emploi dans la situation que décrit le discours, à savoir, l’affrontement entre deux groupes de jeunes.

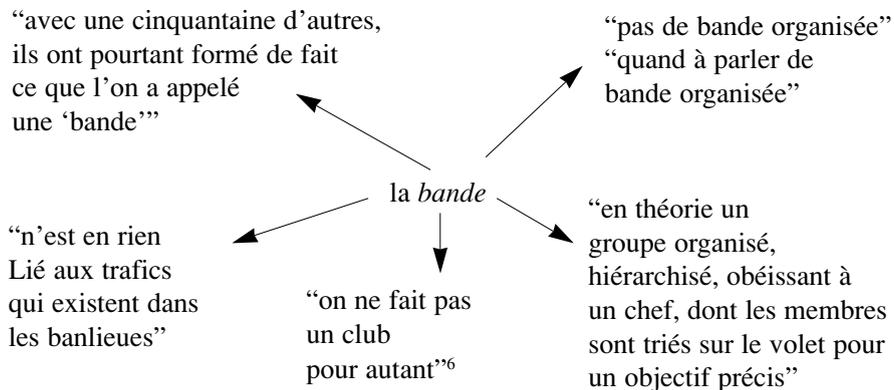
La bande, dans le discours de Libération:

Avant d’aborder le refus du terme, nous proposons des énoncés qui rendent compte de la description faite, par le Locuteur, du terme *bande*:



Le refus du terme *bande*:

Dans un second temps, nous pouvons proposer les mêmes énoncés mais, cette fois-ci, complets, c’est-à-dire accompagnés par différentes formes discursives de refus:



Justification du refus, dans le discours de *Libération*.

Pour mieux comprendre le refus du terme *bande* dans le discours, nous reprendrons un par un les éléments de la définition proposée par le Locuteur. Le

6. *Club*. L’ironie est flagrante. Nous ne pouvons développer cet aspect dans l’espace de notre article mais il faut souligner qu’en utilisant ici *club* comme synonyme de *bande* on refuse encore le second terme. Le terme *club* renvoie en effet à l’univers des loisirs.

tableau qui suit nous permet d'offrir une approche synthétique du refus terminologique, tel qu'il apparaît dans l'article de *Libération*. Dans une première colonne, nous avons indiqué les éléments essentiels de la définition de *bande* donnée dans le discours: *organisé; hiérarchisé; triés sur le volet; objectif précis*. Dans une seconde colonne, nous résumons les raisons qui conduisent le Locuteur à refuser chaque élément de définition et donc finalement, l'emploi du terme *bande*. Dans une dernière colonne sont présentés les énoncés qui justifient notre résumé (deuxième colonne). A chaque ligne correspond donc un élément de définition, les raisons du refus et les énoncés illustrant ces raisons.

<i>bande</i> Éléments de définition	<i>bande</i> Refus du terme	<i>bande</i> Énoncés illustrant le refus du terme
<i>Organisé</i>	Organisation aléatoire Réactions spontanées Motivations imprécises Communication informelle	"Il s'agit plutôt d'un aggloméré de garçons, d'un mouvement épidémique." "L'élément déclencheur peut être n'importe quoi." "Le lieu et l'heure du rendez-vous ont été fixés «par le bouche à oreilles». Sans que personne puisse vraiment en préciser les circonstances."
<i>Hiérarchisé</i>	Population homogène Au sein du groupe mais aussi d'une cité à l'autre, les jeunes ont le même profil, voire des liens familiaux. Sur quel critère organiser la hiérarchie?	"Certains ont des cousins dans l'autre cité." "Cet autre soi-même." "Même univers inhérent, même familles en difficulté; même quotidiens d'ennui."
<i>Triés sur le volet</i>	Regroupement non sélectif Peut-on dire que ces jeunes sont "triés sur le volet" si la sélection est avant tout géographique et circonstancielle?	"Un aggloméré de jeunes." "Un aggloméré de garçons."
<i>Objectif précis</i>	Motivation imprécise Union par défaut Effet de groupe Le groupe semble correspondre à la fois à un second choix (après celui d'une vie familiale et constructive) et à une obligation (se socialiser, exister)	"En découdre avec 'les autres.'" → "Cet autre soi-même." "Un aggloméré de jeunes amis par un quotidien d'ennui." "Participer à l'aventure du groupe est une sorte de moyen de se construire 'Parce que les parents eux-mêmes sont largués...'" "Quand une bagarre délaie à la Défense, celui qui doute va quand même y aller, autrement il est considéré comme un lâcheur. Il se trouve marginalisé parmi ses copains." "Dès lors, appartenir à un groupe c'est important. Parce qu'on est reconnu par les autres. Donc, on existe."

Dans l'article de *Libération*, la définition proposée est confrontée au reste du discours. Les éléments de la définition (première colonne) et les énoncés (deuxième colonne) se répondent les uns aux autres. Le regroupement des jeunes, dans la situation qui nous intéresse (l'affrontement à la Défense), ne relèverait donc pas du phénomène de bande. On note une organisation aléatoire, une certaine homogénéité de la population, l'absence de sélection, une motivation imprécise fondée sur une union par défaut et un effet de groupe. Ces différentes observations mettent à mal l'idée de bande telle qu'elle est définie par le Locuteur.

Le rapport entre les éléments de la définition et les énoncés retenus constitue l'objet même de l'article. En témoigne l'énoncé du chapeau: "Dans cette cité, pas de bande organisée, mais un aggloméré de jeunes unis par un quotidien d'ennui". Cet énoncé correspond en quelque sorte à une conclusion tirée du rapport entre la définition de *bande* et les énoncés qui remettent en question le choix terminologique. On peut se demander dès lors ce que le glissement terminologique suggéré (*aggloméré* plutôt que *bande*) exprime.

De *bande* à *aggloméré*

La *bande* et le *groupe*:

Dans le discours que nous étudions, on note que deux termes viennent se substituer à *bande*: le *groupe*; l'*aggloméré*. Ces trois termes répondent au champ sémantique de la réunion. Dans les deux dictionnaires, leurs définitions portent essentiellement sur ce qui lie (*bande, groupe*) ou essentiellement sur ce qui est lié (*aggloméré*).

Bande, groupe. Ce qui lie: bannière; chef; affinités; lieu; endroit; caractères; caractère; caractéristique; nature; dessein; objectif; faire qqch. (trait commun: une spécificité commune ou un projet commun).

Aggloméré. Ce qui est lié: un mélange de matières diverses; sable; cailloux; scories; déchets végétaux; bois; liège; paille; matériaux inertes.

Comme nous l'avons vu, le terme *bande* est refusé dans le discours. Nous avons vu également les éléments d'information et les énoncés qui justifient ce refus. Dans le discours, le terme litigieux est remplacé, entre autre, par le *groupe*.

La différence essentielle entre la *bande* et le *groupe* –même si leurs définitions portent sur le liant– se situe au niveau de leur potentiel Argumentatif. Le *groupe* ne porte pas le même potentiel. Dans le champ sémantique de la réunion, de part son caractère hypéronymique, le *groupe* présente un potentiel argumentatif imprécis. Dans ce sens, il apparaît plus neutre que *bande*. De son côté, *bande* présente un potentiel argumentatif lié à la banlieue et à l'insécurité, ce

potentiel étant fondé, dans notre discours sur des expressions du type “les bandes de Chanteloup et de Mantes”, “bandes rivales de banlieue”⁷.

Du point de vue de l’interprétation, on peut supposer que le Locuteur choisit, par l’emploi de *groupe*, de mettre de côté le potentiel argumentatif de *bande*, potentiel argumentatif orienté vers la violence et la transgression. Le Locuteur choisit de refuser ce potentiel argumentatif en le confrontant à la *réalité* de sa propre analyse. Face à l’événement survenu à la défense, le terme *groupe* lui permet de rester dans le champ sémantique de la réunion tout en choisissant une autre approche de l’identité des jeunes en réunion.

Le *groupe* et l’*aggloméré*:

Nous venons d’étudier le glissement terminologique, de *bande* à *groupe*. On observe en fait que le *groupe* et l’*aggloméré* viennent se substituer au terme *bande*. On observe également que les deux termes ne signifient pas la même chose. On rappellera que la définition de *groupe* porte sur ce qui lie tandis que celle d’*aggloméré* porte sur ce qui est lié. Dans le discours, le *groupe* se fonde sur une ou des spécificités communes (l’endroit, la caractéristique commune):

“même univers urbains; même familles en difficulté; même quotidien d’ennui.”

Non sur un désir partagé:

“Quand une bagarre éclate à la Défense, celui qui doute va quand même y aller, autrement il est considéré comme un lâcheur, il se trouve marginalisé parmi ses copains.”

Le *groupe* n’est donc pas ici le fruit d’une volonté commune mais d’un ensemble de critères sociaux. Mais dans le discours, comment passe-t-on du *groupe* (ensemble de personnes ayant des traits communs) à la métaphore de l’*aggloméré* (mélange de matière diverses)?

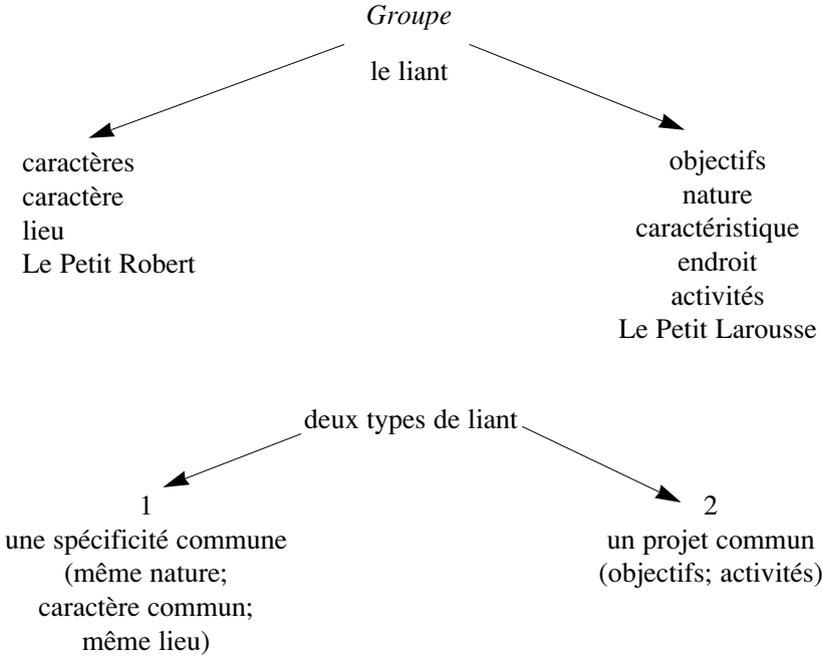
Dans les dictionnaires, le liant de *groupe* est décrit ainsi:

Le Petit Robert: caractères en commun; caractère commun; même lieu.

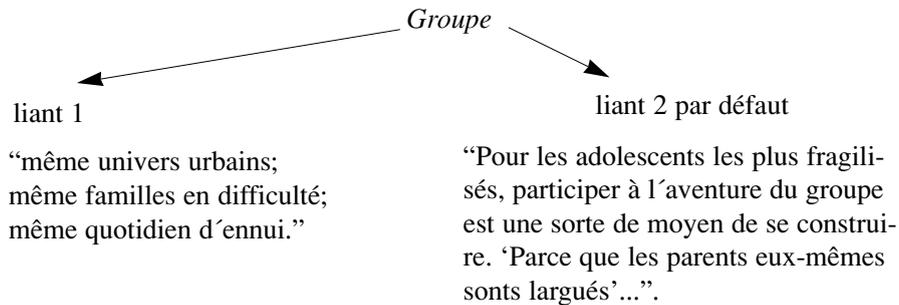
Le Petit Larousse: même nature; même endroit; activités communes; objectifs communs; caractéristique.

7. On notera que dans *le Figaro* (29/01/01), les termes *gang* et *bande* sont employés comme des équivalents: “deux gangs de banlieue s’affrontent à la Défense”; “deux bandes s’affrontent à la défense”. D’où l’idée d’un abus de langage dans *Le Figaro* et la nécessité pour le Locuteur de préciser qu’il s’agit de *gang* “de banlieue” pour établir un lien avec *bande*.

Dans les dictionnaires:



Dans le discours de *Libération*, le *groupe* est essentiellement défini par le liant de type 1. Le *groupe* n'apparaît pas comme le fruit d'une dynamique commune mais comme le fruit d'une classification sociale. Ainsi, le liant de type 2 n'est qu'un liant par défaut. On relève ainsi dans le discours:



“Dès lors, appartenir à un groupe c'est important. Parce qu'on est reconnu par les autres. Donc on existe. Quand une bagarre éclate à la Défense, celui qui doute va quand même y aller, autrement il est considéré comme un lâcheur, il se trouve marginalisé parmi ses copains.”

Du point de vue de l'interprétation, la distinction terminologique *bande-groupe/aggloméré* est intéressante pour deux raisons. Tout d'abord, le Locuteur attire l'attention, non plus sur les faits mais sur les personnes et l'ensemble du discours se construit autour d'elles. Le Locuteur introduit même leur voix dans son discours. L'important n'est pas l'acte mais les actants, le contexte social dans lequel ils évoluent (liant 1) et leurs besoins (liant 2 par défaut). De plus, l'absence de projet commun (un liant 2 qui serait fondé sur une valeur volitive⁸ comme cela transparaît dans les dictionnaires) apporte une cohérence au rapport fait entre *groupe* et *aggloméré*. L'interprétation du choix d'*aggloméré* est moins évident que pour *groupe*. Selon nous, l'absence de valeur volitive justifie le caractère hétérogène d'*aggloméré*. L'hétérogénéité ici ne repose pas sur les personnes elles-mêmes ("même univers urbains; mêmes familles en difficulté; même quotidien d'ennui.") mais sur une absence de véritable volonté commune, de projet commun.

Conclusion

Par l'emploi de *groupe*, *aggloméré*, plutôt que *bande*, le locuteur cherche à déconstruire certaines représentations attachées aux jeunes en réunion pour en construire d'autres. En exploitant le champ sémantique de la réunion, Il écarte le potentiel argumentatif que l'on peut trouver dans un terme comme *bande* (la violence, la transgression). Il insiste sur les types de liant (liant1, spécificités communes et liant 2 projet commun) en les confrontant à la réalité des jeunes. C'est la fragilité du liant 2, l'absence de véritable projet commun et la mise en lumière d'un liant 2 par défaut (un liant psychologique, une addition de besoins singuliers mais en aucun cas une communauté de besoins) qui justifient finalement, selon nous, l'emploi du terme *aggloméré*. Nous espérons ainsi, par cet article, avoir mis en lumière l'importance du choix terminologique et montrer que ce choix peut jouer un rôle prépondérant dans la construction discursive des identités.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- DUCROT, O. (1995): "Les modificateurs déréalisants". *Journal of Pragmatics* 24, 145-165.
- DUCROT, O. et CAREL, M. (1999): "Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative". *Langue Française* 123, 6-26.

8. Valeur volitive: les valeurs volitives renvoient au champ sémantique de la volonté et du désir.

- DUCROT, O. et ANSCOMBRE, J.-C. (1983): *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles: Pierre Mardaga.
- GALATANU, O. (1999): "Le phénomène sémantico-discursif de déconstruction-reconstruction des topoï dans une sémantique argumentative intégrée". *Langue Française* 123, 41-51.
- GALATANU, O. (2000): "Langue, Discours et Système de valeurs". Dans *Jalons pour le 75e anniversaire de l'enseignement du français à l'Université de Turku*. Yves Gambier et Eija Suomela-Salmi (éds.) Turku: Université de Turku.
- PLANTIN, C. (1990): *Essais sur l'Argumentation*. Paris: Editions Kimé.
- PUTNAM, H. (1990): *Représentation et Réalité*. Paris: Le Seuil.